

FICHE de POSTE

Référent évaluation des pratiques et politiques de sante

FAMILLE PROFESSIONNELLE

Santé publique

CONTEXTE PROFESSIONNEL

La mission du service de santé des armées (SSA) est de garantir aux armées, directions et services (ADS) de disposer du personnel apte à remplir ses missions et d'apporter à tout militaire, exposé à un risque lié à son engagement opérationnel et à sa préparation, un soutien santé lui garantissant la prévention la plus efficace ainsi que la meilleure qualité de prise en charge en cas de blessure ou de maladie, afin de préserver ses chances de survie et, le cas échéant, de moindres séquelles tant physiques que psychologiques.

Les activités de sélection, d'expertise médicale pour établir l'aptitude à servir, de prévention, de diagnostic et de soins mais aussi de production et de distribution de produits de santé, c'est-à-dire les « métiers santé » du SSA, doivent répondre à des standards nationaux ou internationaux de qualité et d'efficacité, être conformes à l'état des connaissances et être dispensés au meilleur niveau d'efficience possible. Elles impliquent l'ensemble des composantes du Service tant dans la préparation que pendant les missions opérationnelles et la remise en condition après l'engagement. Leurs mises en œuvre reposent sur une organisation de l'offre de soins intégrée dans le territoire de santé et en partenariat avec des acteurs civils de la santé, tant au niveau national que régional.

La fonction « **expertise et stratégie santé Défense** » (ESSD) est définie comme l'ensemble des actions permettant d'établir comment le SSA doit répondre aux questions de santé des militaires au regard des besoins des ADS, et des conséquences pour les individus, tant dans les dimensions scientifiques et techniques, qu'organisationnelle. Elle concerne l'ensemble des activités « métiers santé » du SSA.

La fonction ESSD couvre donc :

- l'identification, la caractérisation et la priorisation des problèmes et risques de santé des militaires (définition des objectifs) ;
- l'élaboration et l'adoption des politiques, plans, actions et normes de santé d'une part et l'organisation de son système de santé d'autre part, en réponse à ces problèmes et risques, intéressant les composantes du SSA selon une approche multidimensionnelle du point de vue de l'individu militaire, de la population militaire, du SSA, des états-majors des ADS et des partenaires civils (hors-MINDEF) du SSA.
- le suivi-évaluation de ces politiques, plans, actions, normes et organisation permettant de les ajuster ou de les réviser lorsque leurs mises en œuvre ne permettraient pas d'atteindre les objectifs visés. Cela concerne le cas échéant l'offre de soins, les capacités et l'organisation du SSA.

Au sein de la nouvelle organisation de la direction centrale du service de santé des armées (DCSSA), **la division expertise et stratégie santé de défense** (DivESSD) a pour mission d'assurer la fonction ESSD.

LIENS HIERARCHIQUES ET MISSIONS

Liens hiérarchiques : le titulaire du poste est placé sous l'autorité du chef de bureau épidémiologie et évaluation des politiques de santé (BEEPS, au Fort de Montrouge, Arcueil) de la division expertise et stratégie santé de défense. Il entretient par ailleurs des liaisons fonctionnelles avec l'ensemble des autres bureaux de la division, le centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (CESPA) à Marseille, et les organismes français et européens impliqués dans le domaine de l'épidémiologie et de la santé publique.

Missions :

Au sein du bureau épidémiologie et évaluation des politiques de santé (BEEPS) et en relation avec le CESPA et les autres composantes de la DivESSD, le titulaire a à assurer :

- 1) le pilotage ou la conduite d'études épidémiologiques de haut niveau permettant de statuer sur l'efficacité en conditions réelles (*effectiveness*), le coût-efficacité ou l'efficacité des pratiques, actions et politiques de santé au sein du ministère des armées,
- 2) le pilotage de l'évaluation des pratiques, actions et politiques de santé au sein du ministère des armées,
- 3) le pilotage et le développement des systèmes de suivi-évaluation des politiques de santé au sein du ministère des armées,
- 4) les relations fonctionnelles avec le CESPA et les établissements civils compétents dans le domaine de l'évaluation des pratiques, actions et politiques de santé au bénéfice des populations relevant du ministère des armées.

Il a aussi à contribuer aux études et expertises en économie de la santé menées dans ou pour la DivESSD.

POSITION STATUTAIRE ET DUREE

Le titulaire du poste sera accueilli en position de mise à disposition, de détachement, de personnel de catégorie A ou d'agent sous contrat. La durée prévisible de cet emploi est de 3 à 5 ans.

EXPERIENCE ET COMPETENCES NECESSAIRES

Ce poste est ouvert à un candidat spécialiste en santé publique, riche d'une expérience de plusieurs années dans le domaine de l'évaluation de l'état de santé des populations et des pratiques, actions ou politiques de santé. Il doit posséder des compétences en épidémiologie et/ou en économie de la santé. Un exercice dans un organisme relevant du ministère de la santé (e.g. DGS, DGOS, ANSP-InVS, CIRE, ARS, HAS) ou équivalent (e.g. eCDC), ou dans un organisme de recherche en épidémiologie et santé publique est un atout.

Par ailleurs, un réel intérêt pour les questions de défense, de sécurité et pour les institutions qui en sont chargées est nécessaire.

Compte-tenu de la variété des missions et des contextes particuliers aux armées, le titulaire du poste devra disposer d'une grande capacité d'adaptation, d'esprit d'équipe et d'initiative, de discrétion, de rigueur, de sens critique et de sens relationnel.

Il devra également faire preuve de réelles capacités à travailler en conduite de projet, de capacités d'analyse de propositions ainsi que de capacités de dialogue.

CONTACTS ET CANDIDATURES :

- **Contacts :** Médecin général Christophe ROGIER, Chef de la division expertise et stratégie santé de défense; christophe.rogier@intradef.gouv.fr
- **Candidatures :** les candidatures accompagnées d'un *curriculum vitae* doivent être transmises, au plus tard le 16 juillet 2017, à Madame PICARD, anne.l.picard@intradef.gouv.fr; téléphone : 01 41 93 25 00 et au Médecin général ROGIER, christophe.rogier@intradef.gouv.fr